Municipalité de
Saint-Jean-Baptiste

BUDGET 2021
ET
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021-2022-2023

Document explicatif

Février 2021

Madame,

Monsieur,

Le 15 décembre dernier, le conseil municipal a procédé à l'adoption de ses prévisions budgétaires pour la prochaine année ainsi qu'à l'adoption de son programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023.

Le conseil a donc adopté un budget équilibré atteignant un peu plus de 5,9 millions de dollars afin de poursuivre la qualité des services offerts au cours de la prochaine année.

Quant aux dépenses en immobilisations, elles atteindront, en 2021, 3,4 millions de dollars et représenteront des investissements à plusieurs niveaux.

Nous prévoyons des travaux de pavage et de remplacement de conduites sanitaires et pluviales afin de rencontrer les exigences gouvernementales pour le maintien de nos actifs. Nous débuterons également la deuxième phase des travaux pour la mise à niveau de l'usine de traitement des eaux usées qui se poursuivront jusqu'en 2023.

Concernant la taxation, la Municipalité avait l'obligation de procéder à la révision du rôle d'évaluation qui n'avait pas été effectué depuis 2015.

Pour la prochaine année, les contribuables verront le taux de la taxe foncière abaissé à 0,6694 $ /100 $ d'évaluation. Le taux fixe des matières résiduelles passe de 245 $ à 284,70 $.

Cette majoration vise à couvrir l'impact de l'indice des prix à la consommation (IPC) sur nos différentes quotes-parts ainsi que le montant réel payé pour le service des matières résiduelles à la MRC de la Vallée-du-Richelieu qui est l'organisme responsable de la gestion des matières résiduelles. Il est important de mentionner que les coûts liés aux matières ultimes ont explosés passant de ***10,46 $ / tonne*** *métrique en 2020 au prix de* ***140 $ / tonne*** *métrique en 2021.*

De plus, en raison de l'augmentation importante de la valeur des terres agricoles, la Municipalité a créé un taux de taxes agricole afin d'être en mesure de compenser l'augmentation de la valeur des terres. À ce titre, la Loi sur la fiscalité municipale permet la majoration maximum du taux agricole à 66.6% du taux de base. C'est l'avenue préconisée par le conseil et qui fait en sorte que le taux agricole est établi à 0,4463 / 100 $.

Bonne lecture!

Voici donc quelques renseignements statistiques de même qu'une variation de l'effort fiscal demandé aux contribuables :

		2020	2021
EFFORT FISCAL			
Taxe sur la valeur foncière			
Taux variés	*catégorie résiduelle (résidentielle et autres) / 100$ d'évaluation*	*0,7189 $*	*0,6694 $*
	catégorie des immeubles non résidentiels / 100$ d'évaluation	*1,09 $*	*1,05 $*
	catégorie agricole / 100$ d'évaluation	*n/a*	*0,4463 $*
Tarification pour services municipaux	*traitement des eaux usées*	*250 $*	*250 $*
	eau (de base)	*100 $*	*100 $*
	matières résiduelles	*245 $*	*285 $*
EXEMPLE DU FARDEAU FISCAL D'UNE PROPRIÉTÉ UNIFAMILIALE			
Évaluation imposable (pour une résidence moyenne selon le rôle triennal 2021-2022-2023)		*247 794 $*	*267 241 $*
Taxe foncière de base		*1 781 $*	*1 789 $*
Tarifs	*traitement des eaux usées*	*250 $*	*250 $*
	eau (de base)	*100 $*	*100 $*
	matières résiduelles	*245 $*	*285 $*
TOTAL		*2 376 $*	*2 424 $*

COMPARAISON DES BUDGETS 2020 ET 2021

REVENUS	2020	2021
Taxes	4 789 884 $	4 999 617 $
Paiements tenant lieu de taxes	61 292 $	29 795 $
Transferts	577 704 $	711 751 $
Services rendus	146 661 $	53 500 $
Imposition de droits	114 000 $	114 000 $
Amendes et pénalités	0 $	0 $
Intérêts	25 000 $	13 000 $
Autres revenus	10 232 $	10 232 $
TOTAL DES REVENUS	**5 724 773 $**	**5 931 895 $**

CHARGES	2020	2019
Administration générale	1 027 979 $	1 174 215 $
Sécurité publique	889 251 $	977 591 $
Transport	789 639 $	703 945 $
Hygiène du milieu	1 393 394 $	1 583 485 $
Santé et bien-être	1 435 $	2 018 $
Aménagement, urbanisme et développement	112 528 $	112 179 $
Loisirs et culture	757 538 $	676 345 $
Frais de financement	133 290 $	128 269 $
TOTAL DES CHARGES	**5 105 054 $**	**5 358 047 $**

COMPARAISON DES BUDGETS 2020 ET 2021

	2020	***2021***
CONCILIATION À DES FINS FISCALES		
Remboursement de la dette à long terme	*378 000 $*	*426 300 $*
Activités d'investissement	*182 719 $*	*100 000 $*
Excédent de fonctionnement affecté		
Fonds réservés	*59 000 $*	*47 548 $*
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES	***0 $***	***0 $***

PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS 2021-2022-2023

Pour l'année 2021, le conseil municipal projette d'investir dans son réseau routier afin de procéder à la réfection complète des infrastructures des rues Guertin et de la Coopérative ainsi que la réfection du rang des Petits Trente, de la Première rue et de la Première avenue. De plus, la deuxième phase des travaux de mise à niveau de l'usine de traitement des eaux usées débutera en 2021 et se poursuivra jusqu'en 2023. Nous prévoyons également en 2021 l'étude préliminaire pour la reconstruction du pavillon des Loisirs pour une réalisation des travaux en 2023. Cette étude est nécessaire à l'obtention de programmes de soutien financier afin d'en minimiser les coûts pour notre milieu. Il est également prévu de procéder à la réfection de la toiture de l'Hôtel de Ville dont la moitié des coûts sont couverts par une subvention du ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Voici ci-dessous 2 tableaux illustrant les investissements prévus par fonction et leur mode de financement :

RÉPARTITION DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS PAR FONCTION

FONCTION	2021	2022	2023	TOTAL
Administration	212 000 $	100 000 $	50 000 $	362 000 $
Loisir	5 000 $	75 000 $	3 000 000 $	3 080 000 $
Transport	1 205 000 $	910 000 $	1 850 000 $	3 965 000 $
Hygiène du milieu	2 000 000 $	2 000 000 $	4 000 000 $	8 000 000 $
TOTAL	3 422 000 $	3 085 000 $	8 900 000 $	15 407 000 $

RÉPARTITION DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS SELON LES MODES DE FINANCEMENT PERMANENT

MODE DE FINANCEMENT PERMANENT	2021	2022	2023	TOTAL
Financement à long terme	1 037 400 $	325 000 $	1 850 000 $	3 212 400 $
Activités de fonctionnement	170 000 $	235 000 $	200 000 $	605 000 $
Excédent de fonctionnement – non affecté	631 750 $	100 000 $	250 000 $	250 000 $
Revenus de transfert	1 582 850 $	2 425 000 $	6 600 000 $	10 607 850 $
TOTAL	3 422 000 $	3 085 000 $	8 900 000 $	15 407 000 $